



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération
42720 BRIENNON
Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2022

N° : 2022/0710/06

**OBJET : APPROBATION
MODIFICATION
RÈGLEMENT DES SERVICES
MUNICIPAUX
PÉRISCOLAIRES**

Le vendredi 7 octobre 2022 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, 16 rue de la Libération, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Rachel DURAND, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL, Frédéric ROZIER, Julien BUISSON.

Absente : Véronique BARBERET (pouvoir à G. MEUNIER), Anne-Marie ALLOIN, Émilie GORDONS (pouvoir à J. FAYOLLE).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20221007-2022071006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2022

Secrétaire élu pour la durée de la session : Julien BUISSON

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 septembre 2022

Monsieur le Maire présente le projet de modification du règlement existant des services municipaux périscolaires. Il demande leur avis aux membres présents.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1. Accepte le règlement des services municipaux périscolaires tel qu'annexé à la présente délibération,
2. Dit que ce règlement entre en vigueur à compter de la rentrée de septembre 2022,
3. Dit qu'il sera remis à chaque famille dont les enfants utilisent ces services et éventuellement affichés dans les locaux correspondants. Les familles attesteront en avoir pris connaissance en signant le coupon situé en bas de la dernière page de ce document.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

Le secrétaire de séance,
Julien BUISSON